

Éléments clés de la concession de distribution publique d'électricité

Le réseau concédé en Côtes d'Armor

- ➔ 12 176 km de HTA (Moyenne Tension)
- ➔ 15 708 postes de transformation
- ➔ 14 499 km de BT (Basse Tension)
- ➔ 419 320 usagers desservis

Un propriétaire

- ➔ Le **SDE22** par transfert de compétence des **communes**

Un contrat de concession

- ➔ Avec **ENEDIS** "gestionnaire du réseau" pour lui en confier l'exploitation et la maintenance.
- ➔ Avec **EDF** "fournisseur au Tarif Réglementé de Vente" pour encadrer le service apporté aux abonnés.

**Un contrat de 30 ans
à compter du
31 décembre 2022**

Les enjeux

- ➔ Des objectifs communs visant à pérenniser et moderniser les réseaux et à s'assurer de leur résilience aux changements climatiques potentiels, par une programmation mieux coordonnée.
- ➔ Un niveau ambitieux d'investissement sur le réseau pour garantir la qualité de la fourniture de l'électricité en secteur rural comme urbain.

Les investissements

Un premier Programme Pluriannuel d'Investissement du contrat de concession (PPI 2023-2026) :

- Engagement d'Enedis sur un volume d'investissements et travaux programmables en hausse de 12% par rapport aux années précédentes, soit 17,6 M€.



Respectivement, le SDE22 et Enedis investissent globalement sur le réseau (toutes intervention confondues) environ 30 et 42 M€ chaque année.

Conventions spécifiques

Des conventions spécifiques sont passées avec Enedis en complément du contrat de concession :

- Une convention sur l'enfouissement des réseaux Basse Tension par le SDE22 en Communes Rurales et désormais en Communes Urbaines également, avec un accompagnement financier d'Enedis.
- Des conventions sur la cartographie et les données : essentielles au montage des programmations et des projets.



Ces conventions seront déclinées par périodes de 4 ans, permettant ainsi de s'adapter aux évolutions, techniques, réglementaires et de répondre aux attentes face aux contextes du moment.



Une autre convention est prévue avec EDF pour préciser les actions pour lutter contre la précarité énergétique et accompagner la maîtrise des consommations d'électricité.

La transition énergétique

Autre sujet important d'attente de la part des élus : la contribution d'Enedis à la transition énergétique du département autour de cinq axes prioritaires :

- Accompagner les territoires costarmoricains dans l'efficacité de la transition énergétique
- Accompagner la maîtrise de la demande en énergie
- Favoriser le raccordement des producteurs au réseau public de distribution
- Intégrer les nouveaux usages des réseaux
- Faciliter le développement de la mobilité électrique